

Rapport de commission : Préavis 62/2016-2021

Convention de subventionnement multipartite 2021-2024 Entre la commune de Crissier et la Fondation TKM

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis cité en référence s'est réunie le 12 mars 2020 au Théâtre Kleber-Méleau, Chemin de l'Usine à gaz 9, Renens.

Étaient présents :

Mme	Caroline Albiker Pochon	CDC Présidente -rapporteure
M.	Bernard Barmaz	PS
M.	Giuseppe Dalla Valle	CDC
M.	Edouard Germond	ROLC
Mme	Sophie Rodari	PS
M.	Daniel Tapis	CDC

Excusé :

M.	Laurent Zavagno	ROLC
----	-----------------	------

La Municipalité était représentée par M. Pierre Mühlethaler, responsable du dicastère sécurité publique, culture et sport, accompagné de Mmes Myriam Romano-Malagrifa présidente de la fondation du TKM et Municipale de Renens, Florence Crettol (pour le plan financier quadriennal) ainsi que de M. Omar Porras, directeur du TKM.

1. Préambule et historique

« La Fondation du Théâtre Kléber-Méleau » se constitue en août 2015 comme une fondation de droit privé au sens des articles 80 et ss du Code civil suisse. Une première convention de subventionnement est adoptée à l'unanimité par le Conseil communal de Crissier dans sa séance du 25 septembre 2017.

Aujourd'hui, il s'agit, dans la continuité des décisions de la première convention, d'assurer l'avenir de ce lieu historique et culturel qu'est le TKM en approuvant le renouvellement de la convention citée en titre pour un montant de CHF 63'240.-.

2. Pérenniser l'expression d'un lieu historique

Le petit Futé 2022 intitule le TKM comme l'un des premiers lieux à Lausanne où la culture a remplacé l'industrie, dans un atelier désaffecté, en 1978. Défenseur et promoteur de l'art dramatique, il programme des pièces classiques qui attirent un public fidèle.

Dans la continuité des propos que M. Porras tenait déjà à l'époque, il réaffirme aujourd'hui sa volonté de poursuivre le développement d'un théâtre tout public en s'attelant à la promotion de l'art vivant auprès des jeunes. Travail de longue haleine, il se plaît à relever que l'art est une conquête, le théâtre une entreprise.

Sensible à la pluralité des publics, il attire diverses communautés culturelles et souhaite varier les générations en invitant ou produisant des pièces d'horizons larges (Une chambre en Inde) et de langues différentes (japonais) ainsi qu'en proposant des tarifs accessibles à chaque génération.

La politique de prix est intéressante et la billetterie est attrayante au point que presque aucun spectateur ne paye le plein tarif entre fidèle acheteur de pass, jeunes et moins jeunes, de multiples combinaisons existent.

Les missions spécifiques que la convention assigne au TKM sont plus ambitieuses que celles de la précédente et mettent l'accent sur le développement des publics de l'Ouest lausannois. Pour cette année notamment, une roulotte de théâtre, comme on le faisait

au moyen âge, sillonnera à l'invitation des communes pour présenter un spectacle autour de texte de C.-F. Ramuz, La Grande Guerre du Sondrebond.

Le TKM collabore activement avec les écoles et groupes de théâtre amateurs lausannois comme la Manufacture et les Teintureries, de même que La Ruche lesquelles foisonnent de jeunes poussent.

Le succès du TKM se démontre par une augmentation significative du nombre de spectateurs assurant un taux de remplissage qui dès la saison 16-17 avoisine les 83%.

M. Porras pense qu'il est nécessaire de faire exister le public qui, plus que jamais, veut et a besoin du théâtre, c'est comme une piqûre d'espoir, d'amour et de folie que l'art peut nous offrir.

3. Renouveau de la convention

Les modalités du renouvellement, bien expliquées dans le préavis au chapitre 4.2, sont pour Crissier, résumées comme suit :

Durée de la convention : 4 ans du 01.01.2021 au 31.12.2024

Montant / habitant : CHF 8.-

Référence : nombre d'habitants par commune selon statistique Vaud 2018

Montant annuel pour Crissier : CHF 63'240.-

Augmentation +4.5% par rapport à la précédente convention due à l'augmentation du nombre d'habitants.

Nouveauté : art. 15 – La Fondation s'engage à respecter les principes de développement durable.

4. Aspects financiers et économiques

Si l'on considère la seule subvention annuelle des communes de plus de 2 millions rapportées aux nombres de spectateurs, le prix du billet se monterait à environ CHF 80.- alors qu'il est grosso modo réduit de moitié.

Les subventions financent comme par le passé les charges de fonctionnement ; la billetterie ne pouvant assurer à elle seule les charges de production, le budget est complété par des financements privés (Fondation Leenards, Sandoz, Casino Barrière,...)

L'intérêt réside aussi dans les créations du TKM ; leurs ventes hors les murs permettent de récupérer une partie de l'investissement.

En rapport avec les subventions que la commune de Crissier a octroyées au sport en 2018 (Centre Sportif de Malley et autres sociétés sportives) la subvention pour la culture est inférieure de 40%.

Une attention particulière est portée à trouver un équilibre entre les frais consacrés à la recherche de fonds privés et les frais liés au travail de création, comme il en va de l'équilibre entre l'indépendance de la Compagnie et de sa structure.

En ce qui concerne l'urbanisme de la région, les esquisses et projets mettent le théâtre au centre des habitations de manière à mettre en valeur cet espace et à le lier avec son environnement. Il a été rapporté que, la ville de Lausanne étant propriétaire du théâtre sur territoire de Renens, les commissaires pouvaient compter sur un projet durable dans le temps.

En regard de la création d'emploi, le TKM est une entreprise formatrice, elle emploie des apprentis, et est à la fois historique, elle permet à des métiers très rares de s'exercer encore. En effet, ce théâtre fonctionne et produit les effets spéciaux dans la tradition historique de manière mécanique par opposition à des écrans digitalisés qui n'ont pas leur place au TKM.

Sur le modèle de 9 à 12 spectacles, un spectacle génère près de 50 contrats qui permettent à de nombreux artisans de la région de travailler.

5. Discussion

Au vu de l'évolution des résultats et de l'augmentation du nombre de spectateur, les membres de la commission admettent la bonne formule de gouvernance et de financement entre ville de Lausanne, ville territoriale (Renens) et canton.

Le potentiel de densification de l'ouest lausannois permettra d'attirer de nouveaux publics et d'augmenter les taux de remplissage visé (90%).

La proportion des subventions à la culture reste raisonnable comparée aux autres subventions.

Les commissaires ont été unanimes à vouloir conserver cet établissement non seulement comme lieu culturel de dimension régionale, mais aussi comme patrimoine historique témoin du passé industriel de la région, ce d'autant plus qu'il sera totalement intégré dans les plans d'urbanisation du quartier.

C'est avec regret que les membres de la commission constatent que les classes de notre commune ne saisissent pas l'opportunité de la médiation proposée avec des ateliers et rencontres organisées.

6. Vœux de la commission

Que la commune, en tant que partenaire, accentue la promotion du TKM auprès des associations de la commune, auprès du service jeunesse et des seniors par le biais du Crissier contact notamment et de son site internet

Qu'elle appuie et accélère les possibilités d'accueil des personnes en situation de handicap par l'amélioration de certaines infrastructures.

7. Remerciements

Les membres de la commission remercient l'ensemble des représentants du TKM et de la Fondation pour leur généreux accueil-apéritif ainsi que pour la visite des méandres du lieu. Tous les interlocuteurs se voient ici remerciés pour la qualité des renseignements transmis tant sur le plan artistique que financier.

8. Prise de position de la commission

Compte tenu des éléments ci-dessus, c'est à l'unanimité que la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis no 62/2016-2021 - Convention de subventionnement multipartite 2021-2024, entre la commune de Crissier et la Fondation TKM.

Crissier, le 6 avril 2020

Pour la Commission
Présidente -rapporteure



C. Albiker Pochon

Annexe : plan financier

Préambule: les saisons couvrent la période de juillet à juin et les subventions sont calculées sur une année civile.

2020-2021	Budget	2021-2022	Budget	2022-2023	Budget	2023-2024	Budget
Report	fr. -12'693	Report	fr. 3'663	Report	fr. 5'879	Report	fr. 3'095
CHARGES	fr. 3'994'860	CHARGES	fr. 3'625'000	CHARGES	fr. 3'867'000	CHARGES	fr. 3'845'000
PRODUCTIONS	fr. 1'966'000	PRODUCTIONS	fr. 1'430'000	PRODUCTIONS	fr. 1'572'000	PRODUCTIONS	fr. 1'550'000
Accueils	fr. 510'000	Accueils	fr. 440'000	Accueils	fr. 422'000	Accueils	fr. 420'000
Créations	fr. 600'000	Créations	fr. 460'000	Créations	fr. 580'000	Créations	fr. 560'000
Coproductions	fr. 300'000	Coproductions	fr. 400'000	Coproductions	fr. 300'000	Coproductions	fr. 300'000
Divers	fr. 20'000	Divers	fr. 20'000	Divers	fr. 20'000	Divers	fr. 20'000
Tournées productions TKM	fr. 536'000	Tournées productions TKM	fr. 110'000	Tournées productions TKM	fr. 250'000	Tournées productions TKM	fr. 250'000
FONCTIONNEMENT	fr. 2'028'860	FONCTIONNEMENT	fr. 2'195'000	FONCTIONNEMENT	fr. 2'295'000	FONCTIONNEMENT	fr. 2'295'000
Charges de personnel fct	fr. 1'230'000	Charges de personnel fct	fr. 1'330'000	Charges de personnel fct	fr. 1'430'000	Charges de personnel fct	fr. 1'430'000
Loyers	fr. 219'360	Loyers	fr. 250'000	Loyers	fr. 250'000	Loyers	fr. 250'000
Promotion, publicité	fr. 150'000	Promotion, publicité	fr. 150'000	Promotion, publicité	fr. 150'000	Promotion, publicité	fr. 150'000
Energie et entretien	fr. 153'000	Energie et entretien	fr. 190'000	Energie et entretien	fr. 190'000	Energie et entretien	fr. 190'000
Frais administratifs et financiers	fr. 176'500	Frais administratifs et financiers	fr. 175'000	Frais administratifs et financiers	fr. 175'000	Frais administratifs et financiers	fr. 175'000
Bar et librairie	fr. 100'000	Bar et librairie	fr. 100'000	Bar et librairie	fr. 100'000	Bar et librairie	fr. 100'000

PRODUITS	fr. 4'041'216	PRODUITS	fr. 3'642'216	PRODUITS	fr. 3'879'216	PRODUITS	fr. 3'858'216
PRODUCTIONS	fr. 1'136'000	PRODUCTIONS	fr. 747'000	PRODUCTIONS	fr. 984'000	PRODUCTIONS	fr. 963'000
Accueils	fr. 228'000	Accueils	fr. 224'000	Accueils	fr. 284'000	Accueils	fr. 273'000
Créations	fr. 261'000	Créations	fr. 228'000	Créations	fr. 245'000	Créations	fr. 240'000
Coproductions	fr. 102'000	Coproductions	fr. 170'000	Coproductions	fr. 180'000	Coproductions	fr. 175'000
Divers	fr. 5'000	Divers	fr. 5'000	Divers	fr. 5'000	Divers	fr. 5'000
Tournées productions TKM	fr. 540'000	Tournées productions TKM	fr. 120'000	Tournées productions TKM	fr. 270'000	Tournées productions TKM	fr. 270'000
SUBVENTIONS	fr. 2'320'216	SUBVENTIONS	fr. 2'320'216	SUBVENTIONS	fr. 2'320'216	SUBVENTIONS	fr. 2'320'216
Canton de Vaud	fr. 480'000	Canton de Vaud	fr. 480'000	Canton de Vaud	fr. 480'000	Canton de Vaud	fr. 480'000
Ville de Lausanne	fr. 1'117'760	Ville de Lausanne	fr. 1'117'760	Ville de Lausanne	fr. 1'117'760	Ville de Lausanne	fr. 1'117'760
Ville de Renens	fr. 267'744	Ville de Renens	fr. 267'744	Ville de Renens	fr. 267'744	Ville de Renens	fr. 267'744
Prilly	fr. 99'136	Prilly	fr. 99'136	Prilly	fr. 99'136	Prilly	fr. 99'136
Chavannes	fr. 61'928	Chavannes	fr. 61'928	Chavannes	fr. 61'928	Chavannes	fr. 61'928
St-Sulpice	fr. 37'352	St-Sulpice	fr. 37'352	St-Sulpice	fr. 37'352	St-Sulpice	fr. 37'352
Bussigny	fr. 70'072	Bussigny	fr. 70'072	Bussigny	fr. 70'072	Bussigny	fr. 70'072
Crissier	fr. 63'240	Crissier	fr. 63'240	Crissier	fr. 63'240	Crissier	fr. 63'240
Villars-Ste-Croix	fr. 7'704	Villars-Ste-Croix	fr. 7'704	Villars-Ste-Croix	fr. 7'704	Villars-Ste-Croix	fr. 7'704
Ecublens	fr. 103'512	Ecublens	fr. 103'512	Ecublens	fr. 103'512	Ecublens	fr. 103'512
Jouxkens	fr. 11'768	Jouxkens	fr. 11'768	Jouxkens	fr. 11'768	Jouxkens	fr. 11'768
Total Ouest L	fr. 722'456	Total Ouest L	fr. 722'456	Total Ouest L	fr. 722'456	Total Ouest L	fr. 722'456
AUTRES RECETTES	fr. 585'000	AUTRES RECETTES	fr. 575'000	AUTRES RECETTES	fr. 575'000	AUTRES RECETTES	fr. 575'000
Soutiens, sponsoring, dons	fr. 410'000	Soutiens, sponsoring, dons	fr. 410'000	Soutiens, sponsoring, dons	fr. 410'000	Soutiens, sponsoring, dons	fr. 410'000
Produits location	fr. 25'000	Produits location	fr. 15'000	Produits location	fr. 15'000	Produits location	fr. 15'000
Bar - Librairie	fr. 150'000	Bar - Librairie	fr. 150'000	Bar - Librairie	fr. 150'000	Bar - Librairie	fr. 150'000
RESULTAT DE LA SAISON AVANT ECRITURES COMPLEMENTAIRES	fr. 46'356	RESULTAT DE LA SAISON AVANT ECRITURES COMPLEMENTAIRES	fr. 17'216	RESULTAT DE LA SAISON AVANT ECRITURES COMPLEMENTAIRES	fr. 12'216	RESULTAT DE LA SAISON AVANT ECRITURES COMPLEMENTAIRES	fr. 13'216
Amortissements	fr. 30'000	Amortissements	fr. 15'000	Amortissements	fr. 15'000	Amortissements	fr. 15'000
RESULTAT PREVISIONNEL ANNUEL reporté	fr. 3'663	RESULTAT PREVISIONNEL ANNUEL reporté	fr. 5'879	RESULTAT PREVISIONNEL ANNUEL reporté	fr. 3'095	RESULTAT PREVISIONNEL ANNUEL reporté	fr. 1'311